

**READ THE LABEL BEFORE USING
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**



**BEDBUG KILLER
ÉLIMINATEUR DE
PUNAISES DE LIT
DOMESTIC/DOMESTIQUE**

**PRESSURIZED SPACE, CRACK & CREVICE,
SPOT TREATMENT & CONTACT SPRAY
AÉROSOL D'AMBIANCE ET DE CONTACT,
POUR TRAITEMENT LOCALISÉ ET
TRAITEMENT DES FENTES ET FISSURES**

REG. NO. 31515 P.C.P. ACT
No D'HOMOLOGATION 31515 LOI P.A.

ACTIVE INGREDIENTS/PRINCIPE ACTIF :
D-Phenothrin/D-phénothrine 0.20%
Tetramethrin/Téraméthrine 0.20%

**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**CAUTION
EXPLOSIVE**



**ATTENTION
EXPLOSIF**

NET CONTENTS **400 g** CONTENU NET

DIRECTIONS FOR USE: SHAKE WELL BEFORE USING. Do not use in food handling, storage or preparation areas while food is present. [Hold can upright while spraying.] Hold container with nozzle aimed away from you. Depress valve and spray lightly from a distance of 20-25cm (8 to 10 inches). Use extension tube/wand/appliator for tight to reach places. Always test an area before spraying. Spray in an inconspicuous area to test for possible staining or discoloration. Evaluate test area after drying. DO NOT treat bed linens. DO NOT treat clothing. DO NOT use articles until treatment is dry. Do not use tetramethrin in food handling, storage or preparation areas while food is present. DO NOT apply as a broadcast application. Use only for spot or crack and crevice applications. A spot treatment is made to a localized surface area not greater than 0.2 m². Spots are not to be adjoining and the total area of spots is not to exceed 10% of the surface area being treated (for example, floors, walls, ceilings). A crack and crevice application is made into narrow openings on the surfaces of the structure. Such openings commonly occur at expansion joints, utility entry points and between different elements of construction (for example, baseboards, moulding). Residential areas are defined as any use site where the general public, including children, could be exposed during or after application. For structural uses, in residential sites, this includes homes, schools, restaurants, public buildings or any other areas where the general public including children may potentially be exposed.

BED BUGS: Application to upholstered furniture must be limited to tufts and seams or spot treatment. Before treatment, remove all bedding and thoroughly vacuum and air out mattresses and box springs. Treat mattresses, box springs, bed frames, and headboards, especially tufts, folds and edges of the mattress. Allow treatment to dry before remaking bed with freshly washed bedding.

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS. Harmful if swallowed or absorbed through skin. Contains petroleum distillate. Do not breathe vapours or spray mist. Avoid contact with skin or eyes. Wash hands with soap and warm water after use. DO NOT SPRAY PETS OR OTHER ANIMALS WITH THIS PRODUCT. Avoid contamination of foodstuffs. Do not use in commercial food processing or preparation areas. In the home, all processing surfaces and utensils should be covered during treatment, or thoroughly washed and rinsed before use. Remove or cover exposed food. Cover fish aquariums and remove animals for a minimum of 1 hour when spraying room. Following treatment, ventilate all rooms, do not access for a minimum of 15 minutes and do not re-enter before ventilation is complete. Avoid contact with treated surfaces until dry. Vacate room for at least 15 minutes after spraying, and aerate before re-entering. Contents under pressure. Keep away from heat, sparks and open flame. Do not puncture or incinerate container. Exposure to temperatures above 50°C may cause bursting. Do not use this product in or on electrical equipment due to possibility of shock hazard. Do not use on MaidenHair Ferns. Do not use on vegetable crops.

FIRST AID: IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person. IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice. IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. Take the container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically. Contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia.

STORAGE: Store in a cool dry area away from heat or open flame.

DISPOSAL: Do not use empty container. When container is empty, press button to release all pressure. Wrap container in several layers of newspaper and discard in household garbage. Do not puncture or incinerate.

ENVIRONMENTAL HAZARDS: Toxic to aquatic organisms. TOXIC to bees. DO NOT SPRAY ON BEES.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.



6 27987 10706 7

Made in Canada by/Fabriqué au Canada par :
UR-CAN INC.

P.O. 20069 BRANT HILLS, BURLINGTON, ONTARIO L7P 0A4 • 1-888-484-3213

MODE D'EMPLOI : BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Ne pas utiliser dans les endroits où l'on manipule, entresse ou prépare des aliments, lorsque des aliments sont présents [Tenir la bonbonne en position verticale pour vaporiser le produit]. Tenir la bonbonne, la buse orientée loin de soi. Appuyer sur la valve et vaporiser légèrement le produit à partir d'une distance de 20 à 25 cm (8 à 10 pouces). Utiliser le tube d'extension/appliateur pour les endroits difficile d'accès. Toujours tester un endroit avant de procéder au traitement. Vaporiser le produit dans un endroit moins en évidence pour déterminer s'il tache ou décolore la surface. Évaluer la zone d'essai lorsque le produit est sec. NE PAS traiter le linge de lit. NE PAS traiter les vêtements. NE PAS utiliser les articles tant que le produit n'est pas sec. Ne pas utiliser la tétraméthrine dans les endroits où l'on manipule, entresse ou prépare des aliments, lorsque des aliments sont présents. NE PAS APPLIQUER dans le cadre d'un traitement généralisé. Utiliser uniquement pour des traitements localisés ou ceux dans les fissures et les interstices. Un traitement localisé est effectué sur la surface d'une aire ne mesurant pas plus de 0,2 mètre². Les traitements localisés ne peuvent être adjacents les uns aux autres et la superficie totale traitée de tous les traitements localisés dans un même site ne doit pas dépasser 10 % de la surface entière à traiter (c'est-à-dire celle constituée des planchers, des murs et des plafonds). Un traitement dans les fissures et les interstices est fait dans une ouverture étroite sur les surfaces de la structure. De telles ouvertures apparaissent communément aux joints d'expansion, aux points d'entrée des services publics et entre différents éléments de construction (par exemple, les plinthes et les moulures). Les aires résidentielles sont définies comme tout site d'utilisation où le grand public, y compris les enfants, pourrait être exposé pendant ou après un traitement. Dans le cas des utilisations visant les structures dans des sites résidentiels, cela signifie des maisons, des écoles, des restaurants, des immeubles publics ou tout autre secteur où le grand public, y compris les enfants, pourrait être exposé possiblement.

PUNAISES DE LIT : Pour ce qui est des meubles rembourrés, l'application du produit doit se limiter aux capitons et aux coutures où elle localisée. Avant le traitement, retirer tous les draps, passer l'aspirateur à fond et aérer le matelas et le sommier. Traiter le matelas, le sommier, le cadre de lit et la tête de lit, et plus particulièrement les capitons, les plis et les rebords du matelas. Laissez le produit sécher avant de remettre des draps fraîchement lavés.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Contient un distillat de pétrole. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de vaporisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avec de l'eau chaude et du savon après l'utilisation. NE PAS VAPORISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE OU AUTRES ANIMAUX. Éviter de contaminer les produits alimentaires. Ne pas utiliser le produit dans les aires commerciales de transformation ou de préparation des aliments. À la maison, couvrir toutes les surfaces de transformation des aliments et les ustensiles lors du traitement ou les laver et les rincer à fond avant de les utiliser. Retirer ou couvrir les aliments exposés. Couvrir les aquariums et sortir les animaux au moins 1 heure lors de la pulvérisation dans la pièce. Après le traitement, aérer toutes les pièces, attendre au moins 15 minutes avant d'y entrer et ne pas y retourner tant que l'aération soit terminée. Éviter tout contact avec les surfaces traitées tant qu'elles ne sont pas sèches. Contenu sous pression. Garder loin de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas perforeur ou incinérer le contenant. L'exposition à des températures supérieures à 50 °C risque de faire éclater le contenant. Ne pas utiliser ce produit dans un équipement électrique ou sur celui-ci en raison du risque de choc. Ne pas utiliser sur les adiantes pédalés. Ne pas utiliser sur les cultures légumières.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique. Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

ENTREPOSAGE : Entreposer le produit dans un endroit frais et sec, loin de la chaleur et des flammes nues.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton pour libérer la pression résiduelle. Envelopper le contenant avec plusieurs feuilles de papier journal et jeter avec les ordures ménagères. Ne pas perforeur ou incinérer le contenant.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT : Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Ne pas pulvériser sur les abeilles.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

100013 BK 400G 2024